



Appel de l'intersyndicale de l'éducation de l'Académie de LILLE pour la grève nationale du 12 février

Le gouvernement ne rompt pas avec les politiques précédentes, les conditions de vie et de travail continuent de se détériorer pour les élèves et les personnels, les salaires des fonctionnaires ne sont toujours pas revalorisés.

- Le projet de loi d'orientation PEILLON ne répond pas aux besoins de l'Education Nationale.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de voir que les fondements idéologiques mis en place par la loi Fillon de 2005, comme le socle commun de compétences, ne sont pas remis en cause par ce projet de loi.

- Avec, dans le second degré, le pilotage des cartes de formation professionnelle et la prise en charge des services d'orientation par les régions et, dans le premier degré, le transfert

aux collectivités locales de missions, un cap supplémentaire sera franchi dans une logique de territorialisation de l'école.

- Contrairement à ce qui est annoncé par Vincent PEILLON, la réforme des rythmes scolaires va dégrader les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

La publication, par le ministre, du décret sur les rythmes scolaires rejeté par l'écrasante majorité des personnels et des collectivités territoriales est inacceptable.

➡ Les fédérations et organisations syndicales CGT-Educ'Action, FNEC-FP-FO, SUD ÉDUCATION, CNT, FAEN, SNUipp-FSU, SNE-FGAF, Action & Démocratie SNEIP-CGT, réunies le mercredi 6 février 2013, soutiennent les initiatives qui ont déjà été prises et qui seront prises par les personnels et leurs organisations syndicales.

Elles appellent les personnels à

la grève le mardi 12 février 2013.

MANIFESTATION A LILLE

14H30 Porte de Paris

- ➡ Pour une amélioration des conditions de travail par la création de postes en nombre suffisant et pour l'amélioration des rémunérations de tous les personnels,
- ➡ Pour l'abandon du projet de loi d'orientation PEILLON et pour sa réécriture,
- ➡ Pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et l'ouverture de négociations prenant réellement en compte l'intérêt des élèves et des personnels.